

PV de l'Assemblée générale du 31 mai 2023 de Cèdres Réflexion

Tenue de 19h15 à dans les locaux d'Epsitec SA, rue de Neuchâtel 32, 1400 Yverdon-les-Bains

1. Ouverture

Le président, Jacques Zwahlen, ouvre la séance qu'il conduira selon l'ordre du jour adressé dans les délais statutaires (daté du 8 mai 2023).

Remerciement à Pierre Arnaud qui accueille dans les locaux d'Epsitec SA.

La vice-présidente, Sylvie Arnaud, nomme les personnes excusées.

7 membres présents :

- Jacques Zwahlen, président du comité
- Sylvie Arnaud, vice-présidente du comité
- Jacques Besson, comité
- Pierre Arnaud
- Jean-Michel Sordet
- Roland Besse
- Alain Bürki (vérificateur des comptes)

14 membres excusés :

- René Blanchet
- Jean-Luc Blondel
- Pierre Bühler
- Olivier Calame
- Geneviève et Alain Frei
- Jean-François Habermacher, comité
- Hélène et Jacques Küng
- Laurent Michel, comité
- Philippe Poget
- Alfred Stettler (vérificateur des comptes)
- Catherine et Philippe de Vargas

2. Adoption du PV de l'AG du 5.5.2022

Le PV de l'assemblée du 5 mai 2022 (tenue à la Ferme des Tilleuls, à Renens) n'est pas lu. Il pouvait l'être sur le site www.cedresreflexion.ch, sous l'onglet Association.

Le PV ne soulève pas de question et est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2022

Jacques Zwahlen et Sylvie Arnaud lisent et commentent alternativement le rapport annuel.

Le rapport peut être consulté sur le site. Il figure en annexe du PV.

La vie de l'association a été assez soutenue en 2022

4. Comptes 2022

- La trésorière, Sylvie Arnaud, présente les états financiers, lesquels figurent en annexe.
 - Le bilan diminue d'environ 4'000 CHF. Exercice déficitaire (-643 CHF) après recours au fonds de projets pour un montant de 3'000 CHF. Le fonds de projets passe de 10'000 CHF à 9'000 CHF ce qui s'explique par le fait que les états financiers donnent l'état avant AG. L'an dernier, par choix de l'AG, une partie du bénéfice, soit 2'000 CHF, avaient alimenté ledit fonds de projets. → 10'000 avant AG | 12'000 après AG | 12'000-3'000 = 9'000 avant AG du jour. Recourir au fonds est la compétence du comité, alors que l'alimenter est celle de l'AG.
 - La trésorière est remerciée pour son travail
 - Alain Bürki lit le rapport des vérificateurs en soulignant et saluant le grand travail que fournit Alfred Stettler
- Les comptes sont approuvés à l'unanimité
Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité

Il est donné décharge du comité !

5. Nomination de deux contrôleurs des comptes

Sylvie Arnaud va vraisemblablement quitter le comité lors de la prochaine AG. Alfred Stettler est d'accord de l'accompagner une dernière fois.

Alain Bürki a dit son souhait d'arrêter pour se consacrer à des travaux d'écriture. Jean-Michel Sordet se met à disposition.

Alfred Stettler et Jean-Michel Sordet sont nommés par acclamation et remerciements anticipés !

Alain Bürki est également remercié.

6. Information et discussion sur les projets et l'avenir de l'Association

Le procès des Vaudois, 25 mai 2023

Le spectacle du premier semestre a eu lieu le 25 mai. Franc succès pour *Le procès des Vaudois*

Notre président revient sur l'élaboration du projet dont il est l'initiateur et dit sa grande satisfaction à avoir travaillé avec toute l'équipe (prestigieux casting). Il souligne que la soirée est déjà en ligne, dans les ressources du site.

Jacques Besson souligne aussi l'apport bienvenu du directeur des Terreaux Didier Nkebereza pour la mise en scène.

Quelle métaphysique pour aujourd'hui ? 25 septembre 2023

Soirée pour renouer avec le but de l'association « sciences (dures) et spiritualité » et honorer la demande d'Alain Bürki lors de la dernière AG de 2022.

Une soirée avec Beat Michel et Pierre Gisel

Beat Michel, chercheur à l'Institut de Recherche Philosophique (Paris Nanterre), et Pierre Gisel, professeur honoraire de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne.

Depuis Aristote, la métaphysique est définie comme la science de la totalité de ce qui est. Mais comment questionner aujourd'hui ce qui est au-delà de ce qu'on peut voir et toucher ? Faut-il s'en remettre entièrement aux sciences de la nature (physique, astronomie, biologie, etc.) ou est-il possible d'inclure ces dernières dans une réflexion plus vaste (religieuse, spirituelle, phénoménologique). Et quelle est la place de la conscience dans cette opposition ?

Jacques Besson et Jean-François Habermacher veilleront à ce que cette soirée animée par Jacques Zwahlen reste accessible au plus grand nombre.

Cycle thématique : Conscience modifiée

Un pied dans la science, un pied dans le mystère.

Retour du psychédélique pour soigner !

On a des données biologiques et de la réflexion philosophique et on est ainsi dans les buts de l'association

– Lundi 27 novembre 2023 : Psychédéliques et spiritualité

Conférencier : **Stephan Schillinger**, auteur de « La Sagesse interdite ».

Sa démonstration explore des questions et des hypothèses révolutionnaires sur la nature de la réalité et des expériences psychédéliques permettant d'accéder aux états de conscience élargis qu'il présente comme l'origine du sentiment spirituel.

– Lundi 5 février 2024 : Rêve et spiritualité

Conférencier : **Dr Maurice Stauffacher**, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, président de la Société suisse d'onirologie médicale.

Quels sont les rapports entre rêve et spiritualité ? L'onirologie, ou science des rêves apporte un important éclairage contemporain sur ce champ immémorial.

– Lundi 4 mars 2024 : Psychothérapie et médiumnité

Conférencière : **Brigitte Favre**, Psychologue-psychothérapeute et Médium. Auteure de « Soigner les vivants et parler aux morts »

Elle aborde la communication avec les défunts et notamment son aspect thérapeutique. Elle démystifie ce sujet sensible en évoquant la communication spontanée qui peut se produire pour chacun d'entre nous et explique le travail des médiums.

– **Lundi 22 avril 2024 : Hypnose, psychothérapie et états modifiés de conscience**

Conférencière : **Virna Signorelli**, psychologue psychothérapeute à Genève.

En quoi le fait de travailler avec un état modifié de conscience tel que l'hypnose enrichit, dynamise et accélère parfois un setting de thérapie uniquement basé sur la parole ? C'est la question à laquelle cette présentation tentera de répondre avec, à la clé, quelques exemples de cas cliniques.

– **Mercredi 15 mai 2024 : Chamanisme**

Conférencier : **Jeremy Narby**, anthropologue qui a étudié les systèmes de connaissance des peuples indigènes d'Amazonie. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont « Le serpent cosmique, l'ADN et les origines du savoir », « Intelligence dans la nature », « Anthologie du chamanisme ».

Le chamanisme est un phénomène complexe et longtemps mal-compris. Une perspective historique permet de saisir l'évolution du regard occidental sur le sujet. Après cinq siècles d'écritures sur le sujet, une compréhension fine émerge et révèle toute la richesse thérapeutique et philosophique de cet ensemble, parfois disparate, de pratiques.

Cette dernière conférence sera intégrée au *Festival Spiritualité et Guérisons* mis sur pied par, entre autres, Isabelle Bovard

Ce cycle suscite l'intérêt des personnes présentes. Alain Bürki trouve fondamentale cette réflexion sur la conscience modifiée. C'est la réflexion du 21^e siècle.

Pour aller plus loin : il est fait allusion à l'ouvrage de Michael Pollan *Voyage aux confins de l'esprit*

Avenir de l'Association

A la suite du projet sur la conscience modifiée, on envisage soit une fin, soit une transition.

Sylvie Arnaud avait initialement communiqué au président son souhait d'arrêter après l'AG 2023, mais continue jusqu'à celle de 2024.

De même, Jacques Zwahlen a annoncé son retrait à la fin de la saison 2023-2024. Avec le cycle consacré à l'Esprit vaudois, il a apporté ce qu'il souhaitait apporter à l'Association.

Si Cèdres devait ne pas continuer, Jacques Besson fonderait avec sa compagne un institut Psy et Spi pour continuer les projets qui le passionnent.

Il est suggéré au comité de chercher des personnes désireuses de s'investir au comité.

A suivre...

7. Divers et propositions individuelles

Il n'y en a pas. L'assemblée est levée à 20h45.

Le président remercie chacun de sa participation et invite à la collation préparée par les hôtes du lieu.

Procès-verbal établi par Sylvie Arnaud, 12/6/2023

La vice-présidente



Sylvie Arnaud, secrétaire du jour

Annexes : rapport des vérificateurs des comptes
(rapport annuel + états financiers : voir sur le site, onglet ressources)

Alain Burki
Chemin de Belle Combe 45
1093 La Conversion

Alfred Stettler
Sur la Croix 35
1020 Renens

Lausanne, le 29 avril 2023

Rapport des vérificateurs des comptes à l'assemblée générale de l'association Cèdres Réflexion

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'association Cèdres Réflexion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sur la base des documents qui nous ont été présentés.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mandat consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons procédé aux vérifications appropriées des documents disponibles et à des échanges avec Madame Sylvie Arnaud, trésorière.

Nous avons également jugé l'utilisation des principes essentiels de la tenue de la comptabilité et de la présentation des comptes annuels.

Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Selon la décision de l'administration cantonale des impôts du canton de Vaud du 6 juin 2017 l'association Cèdres Réflexions, à Yverdon-les-Bains, jouit, sur le plan fédéral, cantonal et communal, de l'exonération de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

Les vérificateurs



Alain Burki Alfred Stettler